

Des aides aux microprojets

Le programme européen Interreg Rhin supérieur reconduit son soutien aux microprojets de rencontres transfrontalières. L'appel à candidatures est lancé.

QUAND ON PARLE programme de coopération transfrontalière Interreg, on pense souvent aux « grands projets » que le programme soutient : coopération sanitaire, actions pour l'emploi transfrontalier, transport, formation, etc. Mais Interreg favorise également des microprojets issus de la société civile et qui visent plus simplement à la rencontre entre habitants des deux côtés du Rhin. La fête transfrontalière pour les 50 ans du traité de l'Élysée en

2013, l'animation « L'île aux enfants » sur l'île du Rhin sont parmi les 25 microprojets qui avaient ainsi bénéficié d'un soutien financier dans le programme 2011-2014. Le dispositif de soutien est reconduit pour la période 2017-2019 : 1,2 million d'euros d'aide sur trois ans sont prévus, soit 100 000 € par an pour chacun des quatre eurodistricts d'Interreg Rhin supérieur.

« Voisins solidaires »

L'appel à candidatures a été lancé le 1^{er} janvier dernier ; pour l'eurodistrict Freiburg-Centre et Sud Alsace, le comité d'évaluation s'est réuni une première fois [*] voici quelques jours, piloté par le département du Haut-Rhin et le Landkreis Breisgau-

Hochschwartz-wald.

Le microprojet « Voisins solidaires », porté par la Maison de la citoyenneté mondiale, située à Mulhouse, a ainsi été retenu. « Nous nous sommes rendu compte que les initiatives en matière de développement durable, de jardins urbains, d'agriculture bio, ainsi que les actions pour les chômeurs de plus de 45 ans sont nombreuses dans les trois pays, mais souvent chacun est seul dans son coin », détaille Vincent Goulet, de la Maison de la citoyenneté mondiale.

D'où cette manifestation « Voisins solidaires », les 22 et 23 septembre prochains à Mulhouse, pour que les acteurs dans ces trois thèmes puissent se rencontrer, échanger des idées, voire travailler ensemble par la suite. Conférences, mini-salon, ateliers méthodologiques pour encourager les participants à se lancer dans des projets transfrontaliers et moments culturels sont prévus. Sur un coût total de 35 000 €, le microprojet devrait recevoir un soutien de 18 000 €. La manifestation pourrait déboucher par la suite sur un projet Interreg classique, avec la création d'un véritable réseau d'ac-



La manifestation « L'île aux enfants » sur l'île du Rhin à Vogelgrun est un des microprojets ayant bénéficié des soutiens financiers d'Interreg.

PHOTO ARCHIVES L'ALSACE

compagnement pour les associations souhaitant coopérer sur ces problématiques en France, en Allemagne et en Suisse. ■

FRANÇOISE MARISSAL

► [*] Pour l'eurodistrict Freiburg-Centre

et Sud Alsace, le comité d'évaluation se réunira encore trois fois : le 20 juin (date limite de dépôt des dossiers : le 23 mai), le 4 septembre (dépôt des dossiers avant le 7 août), le 20 octobre (dépôt des dossiers avant le 22 septembre)

COMMENT POSTULER ?

- Les microprojets doivent être à petit budget (de 5 000 à 66 666 €, pour un cofinancement pouvant aller de 3 000 à 40 000 €), contribuer à un réel échange entre les populations française, allemande et/ou suisse (pas deux manifestations chacune de son côté du Rhin), de forme libre (festival, tournoi de sport, échange entre classes...), innovants (pas de simple reconduction d'une action déjà existante), en partenariat et initiés par des porteurs sans but lucratif.
- Renseignements sur le site : www.interreg-rhin-sup.eu
- Envoyer les dossiers à microprojets@interreg-rhin-sup.eu